



Calendrier électoral – Délégués Etudiants au Conseil facultaire pour l'année 2019	
Lundi 12/11/2018	Publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
Lundi 12/11/2018	Ouverture de la période de dépôt de candidatures.
Jeudi 15/11/2018	Date limite pour le dépôt de candidatures (16 heures 30).
Lundi 19/11/2018	Publication de la liste des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
Mardi 20/11/2018	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30).
Jeudi 22/11/2018	Date limite pour le dépôt des recours contre les candidatures (16 heures 30).
Vendredi 23/11/2018	Date limite pour l'envoi des convocations électorales.
Lundi 26/11/2018 13 heures	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours éventuels contre les listes électorales provisoires et les candidatures.
Mercredi 28/11/2018	Date limite pour la publication des décisions de la Commission électorale sur la recevabilité des candidatures et des listes électorales provisoires.
Lundi 03/12/2018	Date limite pour la publication des listes électorales pour les étudiants inscrits entre le 4 et le 30 novembre 2017
Mercredi 05/12/2018 Jeudi 06/12/2018	Elections des représentants du corps étudiant au Conseil Facultaire.
Vendredi 07/12/2018 13 heures	Commission électorale : dépouillement et publication des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
Mardi 11/12/2018	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
Mercredi 12/12/2018 13 heures	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels

Pour les modalités pratiques, veuillez-vous référer au règlement électoral facultaire de la Faculté de Droit et de Criminologie, adoptée au Conseil facultaire du 13/10/2016.

- Les formulaires sont disponibles au secrétariat de la Faculté de Droit et de Criminologie chez [Céline.laplanche@ulb.ac.be](mailto:Celine.laplanche@ulb.ac.be)

- Toutes les informations utiles sont disponibles chez Chantal Vanderwinkel (batiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117)
– Tél : 02/650 39 93.

- Les **listes provisoires des électeurs** sont consultables au secrétariat de la Faculté de Droit et de Criminologie chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117)

- Les **candidatures** doivent être déposées (et ne peuvent être envoyées par mail, fax ou courrier) dûment complétées, chez Céline Laplanche (bâtiment H, RDC, local H.1.306) entre le 12 et le 15 novembre 2018, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

- Le **formulaire pour les recours** contre les listes des électeurs, les candidatures ainsi que contre les opérations de vote et de dépouillement est à retirer chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117) – Tél : 02/650 39 93.

- Les **recours** contre les listes des électeurs, les candidatures, les opérations électorales doivent être déposés, aux dates prévues (et ne peuvent être envoyés par courriel, courrier ou par fax) chez Chantal Vanderwinkel (bâtiment H, 3^{ème} étage, local H.3.117)
– Tél : 02/650 39 93.